



8^e rencontre du conseil d'établissement (CÉ) 2022-2023
Mardi 6 septembre 2022, salon du personnel de l'édifice Sauriol

MEMBRES PRÉSENTS

Parents	Enseignants	Personnel SDG	Soutien/profession	Communauté
Geneviève Létourneau Étienne Rouleau Chanez Benchoubane Fiza d'Orléans Geneviève Chéné- Cloutier	Chantal Bélanger Dominique Gervais	Kareen Villeneuve		Mélanie Pépin

MEMBRE ABSENTS

Parents	Enseignants	Personnel SDG	Soutien/profession.	Communauté
Amadou Diop	Caroline Lemelin		Flavie Charpentier Olguin Jean-Louis	

Thomas Vallières, directeur adjoint, assiste à la rencontre.

M. Christian Lacombe, directeur, et Etienne Rouleau, président, animent la réunion.

Secrétaire: Chanez Benchoubane

Ouverture de la séance 18h35

1. Accueil, présences et vérification du quorum

Présentation de tous les membres. Quorum validé. Étienne Rouleau lit l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Dominique Gervais

Appuyé par Caroline Lemelin

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de juin 2023

Remise à la prochaine rencontre

4. Mot de la direction

4.1.1 Nouvelle des nôtres

M. Lacombe souligne qu'il reste un poste à combler et que cela devrait se faire sous peu. Pour le poste d'orthopédagogue, il a été comblé 4 jours par une personne et la journée restante par une autre.

Au service de garde, le manque de personnel était plus problématique, sachant qu'il manquait à la rentrée 13 personnes. Des postes ont été à l'affichage pour rechercher plus d'éducatrices de service de garde que de surveillantes de dîner.

La psychoéducatrice est en retour progressif.

L'orthophoniste est en retrait préventif. Les chances qu'elle soit remplacée sont minces.

Clifford le concierge est encore en maladie. Il est remplacé par Ronald.

4.1.2 Déclaration de la clientèle

M. Lacombe présente les chiffres de la rentrée. Il reste de la marge de manœuvre pour accueillir de nouveaux élèves en maternelle. En première année, cela serait problématique, car toutes les classes sont au maximum. Cependant, aucun élève n'a été déplacé à la rentrée. Dans les autres niveaux, il reste encore de la marge de manœuvre. Pour l'accueil, il reste 35 places disponibles. Il y a une baisse de la clientèle : 2022/2023 : 644 VS 2023/2024 : 606.

4.1.3 Suivi budgétaire 2022-2023 et situation budgétaire 2023-2024

M. Lacombe n'a pas encore les résultats financiers de 2022/2023. On attend tout de même un remboursement qui n'a pas été confirmé. S'il y a lieu, un surplus est à envisager. Dans le cas contraire, il y aura un déficit. Si c'est le cas, autant l'école que le service de garde auront droit à l'aide inter-écoles, car des dépenses sont liées à des élèves ayant des besoins. Au service de garde, en fin d'année, il ne restait pas beaucoup d'argent, mais plusieurs achats ont été faits. Les budgets finaux pas encore établis.

4.1.4 Harmonie (pour approbation)

Besoin de 30 % pour le salaire de l'enseignante de musique. 10 % sont financés avec un des budgets d'école, et les 20 % avec les campagnes de financement. M. Lacombe propose donc de prendre 15 000 \$ du fonds 4 pour payer le 20 % du salaire de la professeure de musique.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Dominique Gervais

Accepté à l'unanimité

4.1.5 Spectacle de la rentrée (pour approbation)

Le spectacle de la rentrée a été payé par l'argent des campagnes de financement. De ce fait, M. Lacombe propose d'utiliser 3 500 \$ du fonds 4 vers le fonds 9 pour payer le spectacle de la rentrée.

Proposée par Christian Lacombe

Appuyée par Geneviève Chêné-Cloutier

Acceptée à l'unanimité

4.1.6 Handball (pour approbation)

M. Lacombe demande l'autorisation de demander 30 \$ par enfant pour pouvoir participer au club de handball. Il attend tout même le rapport des budgets pour savoir si une partie pourrait

être allouée à l'activité. Dans le cas contraire, M. Lacombe demandera peut-être un transfert de fonds. Cela coûtera un plus cher cette année, car M. Lacombe veut avoir deux soirées par semaine, car il aimerait séparer les équipes de 5^e année et de 6^e année.

Proposé par Christian Lacombe
appuyée par Fiza D'Orléans
Accepté à l'unanimité

4.1.7 Campagne de financement Harmonie (pour approbation)

Mise en place des campagnes de financement pour l'année scolaire. Geneviève Létourneau souligne qu'il serait préférable de stipuler que ce sont des campagnes de financement pour les activités scolaires et non pas seulement pour l'harmonie.

Voici les campagnes de financement proposées :

- Bô Sapin
- Recettes en pot
- Danse d'Halloween et danse de la Saint-Valentin
- Dîner pizza

Proposé par Christian Lacombe
Appuyée par Dominique Gervais
Accepté à l'unanimité

4.1.8 Budget "aide aux parents" (parcours parents) (pour approbation)

L'abonnement à "Parcours parents" se termine le 31 octobre, pour le reconduire, le montant est de 1 600 \$. L'abonnement sera reconduit à la suite de la décision du CÉ. Mais il sera approuvé au CÉ d'octobre. M. Lacombe demande l'avis aux parents pour fournir la liste des courriels des parents à "Parcours parents". Il est donc décidé de vérifier si cela est légal de diffuser les courriels de parents sans leur consentement. M. Lacombe fera les démarches auprès du CSSDM pour savoir si c'est possible.

4.1.9 Bilan annuel des activités du CÉ 2022-2023

Par la loi, on est tenu de faire un rapport annuel du conseil d'établissement (le document est transmis au membre du CÉ). (Dépôt de document). Le rapport a été remis au CSSDM en juin et est disponible sur le site web de l'école.

4.1.10 Suivi du QEVS (plan de lutte)

Les résultats du QEVS ont été présentés au personnel et aux élèves de l'école lors de la journée d'accueil. Les constatations suite au résultat du QEVS mettent en lumière le fait que les élèves ont la perception qu'il y a de la violence à l'école. Ils sont tout de même conscients qu'ils sont écoutés et que l'équipe école intervient de façon adéquate, mais ils estiment qu'il devrait y avoir plus d'intervention. Depuis le retour de la pandémie, il est constaté que le clavardage sur Teams est utilisé à mauvais escient. Le sujet sera de nouveau abordé au prochain CÉ avec les nouveaux participants.

4.1.11 Suivi des travaux du pavillon Sauvé et des unités préfabriquées

Les unités préfabriquées ont été retirées, ce n'est plus un enjeu pour le plan triennal. Christian aimerait avoir un code de sécurité à part pour les locaux préfabriqués. Le local du projet famille relève de l'école SMC. Pour le pavillon Sauvé, des travaux ont été faits pendant l'été 2023. Pour la maçonnerie et la remise à neuf des fenêtres, ce sera au courant de l'année 2025.

4.1.12 Assemblée générale (préparation et changement de date)

Tout est prêt pour l'assemblée générale. Modification de la date pour le mardi 26 septembre 2023. Fiza d'Orléans et Etienne Rouleau iront en réélection.

4.1.13 Mobilisation des parents

De nouvelles stratégies seraient nécessaires à mettre en place pour mobiliser plus de parents.

4.1.14 Photo scolaire

Les dates pour la photo scolaire ont été décalées en octobre pour la semaine du 10. C'est toujours Benoît Rousseau qui s'occupera de prendre en photo les élèves.

4.1.15 Négociations syndicales

Nous sommes dans l'année du renouvellement de la convention collective des enseignants. Chantal nous fait un résumé de la situation et des négociations.

5. Période de questions

s.o.

6. Mot du président

Étienne remercie l'ensemble du CÉ, et se présente au prochain vote.

7. Mot des membres du personnel

Dominique Gervais nous résume le déroulement de la première journée de classe des maternelles.

8. Suivi du service de garde

Les journées pédagogiques doivent être discutées par rapport aux sorties, cela sera discuté au niveau du CÉ. La première journée pédagogique sera donc une journée maison.

8.1 Réglementation du service de garde

Le règlement reste le même, le seul changement est au niveau des tarifs.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyée par Karine Villeneuve

Accepté à l'unanimité

9. Varia

s.o.

10. Levée de l'assemblée

20h51

Étienne Rouleau
Président

Christian Lacombe
Directeur de l'école